

L'ÉCHO DES ALPAGES

N°8 hiver 2017

Savoie

édITO

PREPARER LA MONTEE EN ALPAGE ET AUSSI...L'AVENIR

Le Conseil Départemental de la Savoie a décidé de continuer à soutenir la SEA dans ses actions. Ce soutien crescendo depuis maintenant 3 ans —conjugué aux efforts des adhérents — permet de conforter notre association sur ses bases et d'envisager l'avenir sereinement. Que les élus du département et les conseillers techniques en charge de ce dossier soient remerciés pour la confiance renouvelée.

Nos alpages vont accueillir d'ici à quelques mois les troupeaux des vallées. L'approche collective de la gestion des alpages (à travers les groupements pastoraux ou même la prise en pension) est un pilier fort de notre pastoralisme qui pour perdurer oblige sur le plan sanitaire à une rigueur de tous les instants. La BVD (Diarrhée Virale Bovine) constitue aujourd'hui une menace pour l'économie de nos systèmes pastoraux qu'il convient de prendre à bras le corps (lire page 2). Au côtés du Groupement de Défense Sanitaire, nous vous encourageons à préparer l'emmontagnée et à mettre en œuvre les analyses qui permettront de déterminer le statut BVD de vos animaux.

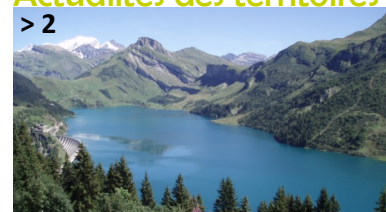
Cet hiver particulier nous le démontre encore si besoin en était, le climat change. Les aléas climatiques, encore plus marqués dans les Alpes doivent nous amener à interroger la manière dont fonctionnent nos alpages et dont ils devront fonctionner à l'avenir.

L'adaptation des Hommes et des troupeaux au milieu à toujours été le socle du pastoralisme, des pastoralismes. Notre modèle savoyard pour perdurer devra encore s'adapter en termes de pratiques pastorales et d'équipements. Des questions autour de la disponibilité de la ressource fourragère et de la ressource en eau vont indiscutablement se poser. Ce nouveau numéro de l'Echo des Alpes est l'occasion à travers un dossier intitulé « le changement climatique en alpage » (pages 4 à 8) de partager avec vous cette thématique sur laquelle s'investit la SEA avec ses partenaires pour accompagner les éleveurs et les territoires. En prolongement de celui-ci, je vous invite à nous rejoindre pour notre Assemblée Générale annuelle qui se déroulera le 24 avril 2018 à La Bathie. En fin de matinée, chercheurs et spécialistes auront l'occasion de nous apporter des éléments d'informations objectifs et des résultats pour appréhender au mieux cette problématique et préparer dès à présent nos territoires pastoraux.

Albert TOURT
Président de la Société d'Economie
Alpestre de la Savoie

DANS CE NUMÉRO

Actualités des territoires > 2



Pastoralisme collectif > 2



Métier > 3



Dossier : changement climatique en alpage > 4-8



Vie de la structure > 8



Plans Pastoraux Territoriaux, dispositifs de financements d'actions sur les espaces pastoraux



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Programme de Développement Rural Rhône-Alpes 2014-2020 : mesure 07.61

Les 6 Plans Pastoraux Territoriaux de seconde génération de Savoie, désormais en place sur les territoires, permettent de subventionner des investissements en alpage à un taux de 70 % (35% de la Région et 35% de FEADER).

Les projets validés par les comités de pilotage locaux, pour être ensuite sélectionnés au niveau régional, doivent répondre après avis d'un comité de sélection local à 3 critères : coopération, autonomie et éco-

responsabilité.

Les prochains comités de sélections se tiendront les 5 avril et 4 octobre 2018. Un comité de sélection se tiendra éventuellement en juillet. Pour mémoire, les dossiers doivent être déposés finalisés en DDT 15 jours avant le passage en comité de sélection.

La SEA73 peut vous accompagner et vous renseigner sur ces dispositifs. 04 79 33 83 16.

PASTORALISME COLLECTIF EN SAVOIE

BVD : des bovins garantis NON IPI pour l'alpage 2018

Dans les Savoie, ce sont plus de 25000 bovins, répartis sur 525 alpages collectifs (groupements pastoraux et prise en pension), qui se regroupent chaque année sur la période estivale. Une situation à risque qui accroît la possibilité de transmission de maladies dont la BVD (diarrhée virale bovine). La BVD provoque des avortements, une baisse d'immunité et le fœtus peut être contaminé pendant la première moitié de gestation (ce sera alors un bovin Infecté Permanent Immunotolérant). Même sans signe clinique, certains bovins peuvent être porteurs et ne déclarer la maladie (signe de diarrhée incurable) que quelques temps après le regroupement.

C'est pour ces raisons que l'Assemblée Générale du GDS des Savoie du jeudi 21 décembre dernier a adopté la résolution suivante concernant les rassemblements de bovins en alpage 73 ou 74:

"Afin de poursuivre la mise en place du plan stratégique régional de lutte contre la BVD, l'Assemblée Générale décide que seuls les bovins garantis non IPI seront autorisés à transhumérer en alpage collectif et ce à compter de la prochaine saison d'alpage 2018."

Il est donc nécessaire d'anticiper les analyses des animaux sans garantie dès maintenant, quelque soit leur département d'origine. Une analyse permet de garantir le statut BVD d'un bovin à vie. En effet, le caractère IPI/non-IPI d'un bovin est congénital et définitif : un veau naît soit IPI, soit non-IPI, et le reste toute sa vie.

Les boucles BVD : Ce dispositif permet de prélever les veaux dès la naissance pour savoir précocement s'ils sont IPI. La boucle permet également d'attribuer la garantie non IPI à l'animal. Sur l'année 2017, 9478 veaux chez 638 éleveurs ont été analysés et ces analyses de cartilage ont permis de détecter 81 bovins positifs.

Le Kit Alpage, un outil pour sécuriser les rassemblements de bovins en estives : Depuis deux ans, le GDS des Savoie propose à ses adhérents le protocole Kit Alpage sur la base du volontariat, qui permet de dépister les bovins avant la montée en alpage pour la Besnoitiose et la BVD, afin de prévenir d'un risque sanitaire majeur pour les autres animaux. Si l'alpage s'engage, 50% du montant HT des frais d'analyses est pris en charge par le GDS.

Le GDS des Savoie (plus d'infos : www.gdsdessaivoie.fr)



Crédit photo : s. gerfaux

Pour les bovins qui ne sont pas encore garantis non IPI, il est nécessaire d'anticiper les analyses BVD avant la sortie au parc

DBP sur les surfaces collectives : bilan 2017 et démarches 2018

En 2017, la DDT73, la SEA et les organismes de services (CASMB, CER) proposaient de mettre en place un comité technique pour faciliter les transferts de DPB au sein des surfaces collectives. Cette démarche partenariale a permis de faire signer des clauses de transfert à 25 GP pour récupérer **1106 DPB** (clauses B et C) pour un montant de **142 400 €** (base + paiement vert). Afin de continuer ce travail et limiter l'érosion des DPB sur les surfaces collectives, les GP sont invités à fournir leurs prévisions de transhumance avant le **15 avril 2018**.

Ces deux sujets (DPB et volet sanitaire) seront traités lors de la prochaine journée d'information des Groupements Pastoraux le **vendredi 20 avril à la salle polyvalente de Chamousset**.

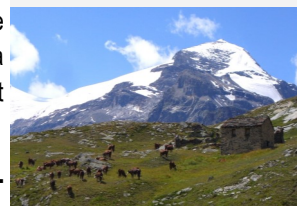


SERVICES AUX ADHÉRENTS

BOURSE DE L'EMPLOI

Les services pastoraux régionaux possèdent une bourse mutualisée d'emploi en alpage en ligne, accueillant offres et demandes d'emploi. Pour consulter ou publier des annonces : www.echoalp.com/bourse-emploi.html

Pour passer une annonce concernant votre recherche d'emploi ou de salarié, contactez la SEA 73 : ☎ 04 79 33 83 02.



BOURSE DE L'ALPAGE

Vous recherchez un locataire pour un alpage inoccupé, un alpage à louer, à prendre des animaux en pension sur votre alpage, à placer vos animaux en pension en alpage.

Les SEA 73 et 74 diffusent gratuitement vos offres et demandes de places en alpage sur leur site internet : www.echoalp.com et sur Terres des Savoie.

COMMUNIQUER LE PASTORALISME

METIER

Après 30 saisons consacrées à la production de Beaufort en alpage, dont 20 saisons en tant que responsable de l'alpage de Ritord à Pralognan, Claude Glise a passé la main sans pour autant quitter totalement le milieu dans lequel il a travaillé toute sa vie. Il fabrique actuellement des cercles en bois pour le moulage des Beaufort. Il nous a accueilli dans son atelier situé au Villard du Planay pour nous présenter son activité.

« En parallèle de mon activité de fromager en alpage, j'ai toujours aimé travailler le bois, mon père était maçon mais avait également un atelier de menuiserie, cela lui permettait un complément d'activité en période hivernale. J'ai donc très tôt appris le métier », raconte Claude Glise.

En 2014, alors qu'il souhaite arrêter son activité d'alpagiste, les fabricants de Beaufort, n'arrivaient plus à trouver suffisamment de cercles en bois neufs, spécifiques au moulage de ce fromage en AOP (le seul dont le cahier des charges oblige le moulage dans un cercle en bois) pour répondre à la demande.

En effet, la durée de vie d'un cercle est en moyenne de 2 ans ; le besoin pour l'ensemble des fabricants de Beaufort est estimé à 400 cercles neufs chaque année.

Les cercles sont fabriqués avec des bois durs dits « blancs » tels que le frêne ou le hêtre pour ne pas tâcher les fromages. L'autre grande qualité de ces bois est leur capacité à être déformés pour être mis en cercle, tout en conservant une certaine solidité afin de ne pas se dégrader trop rapidement. « Je préfère utiliser le frêne, car le hêtre est beaucoup plus lourd, il a plus tendance à se gorger d'eau » explique Claude Glise.

Les bois recherchés pour la fabrication des cercles doivent être de grande qualité pour éviter qu'ils ne se brisent lors de leur mise en forme. Ils doivent notamment être exempts de nœuds et de tout défaut et présenter un fil bien droit. « **La fabrication des cercles nécessite des bois de même niveau de qualité que les merrains de chênes utilisés pour la fabrication des tonneaux.** »

« Un cercle fini, mesure 2,4 mètres linéaires, j'achète des planches avivées de 2,8 m car

les planches de frêne ont tendances à se fendre sur environ 20 cm à chaque extrémité lors de la période de séchage ». Les bois



sont achetés directement en scierie et mis à sécher durant environ 2 ans avant d'être travaillés.

Après avoir été redécoupées selon des dimensions précises, rabotées à 25 mm d'épaisseur, les planches sont passées à la toupie afin de leur donner la forme intérieure arrondie, qui permettra de donner aux fromages leurs talons concaves.

Claude Glise effectue ensuite des rainures à la scie circulaire radiale tous les 13 mm afin de faciliter le pliage de la planche. Ces rainures doivent être d'une largeur très fine (environ 1,5 mm) afin qu'elles soient « refermées » une fois la planche pliée pour ne pas laisser de traces sur le talon du fromage.

Les planches sont ensuite plongées dans l'eau bouillante durant 30 minutes afin de ramollir temporairement les bois. Puis, les planches sont mises en forme sur un gabarit sur mesure et mises à refroidir sur un fût métallique afin de leur donner une forme bien circulaire.

Suite à cela, les cercles sont poncés. La dernière étape est le collage du taquet en bois permettant la fixation de la corde de serrage du cercle.

Globalement, Claude Glise fabrique les cercles par séries de 30. Il faut compter environ 6 jours complets de travail pour la réali-

sation d'une série. Cependant il se sera écoulé environ 15 jours entre le début de la fabrication et la finition des cercles notamment pour permettre au bois de refroidir lentement puis plus tard pour laisser sécher le collage du taquet de serrage.

Claude Glise réalise chaque année 200 à 250 cercles à Beaufort, il fabrique également de manière plus ponctuelle des cercles « à raclettes » et des cercles pour gruyères suisses.

Ils fabriquent aussi des cercles à Beaufort : Menuiserie AVOCAT à Beaufort

Que dit le cahier des charges de l'appellation

« Avant pressage, le caillé est rassemblé dans une toile et moulé dans le cercle de bois propre au « Beaufort » dit « cercle à Beaufort ». Ce cercle particulier de diamètre réglable présente sur sa face interne un renflement circulaire dont résulte la forme concave du talon, caractéristique du Beaufort. »

Extrait du cahier des charges de l'appellation d'origine « Beaufort » Paragraphe 5.4.3 Méthode de Fabrication

DOSSIER : ALPAGE ET CHANGEMENT CLIMATIQUE

Changement climatique : en chiffres

2017 : une saison d'alpage très chaude ponctuée de légères précipitations qui ont sauvé l'estive

L'été 2017 est le 3^e le plus chaud depuis 1959 dans les Alpes du Nord.

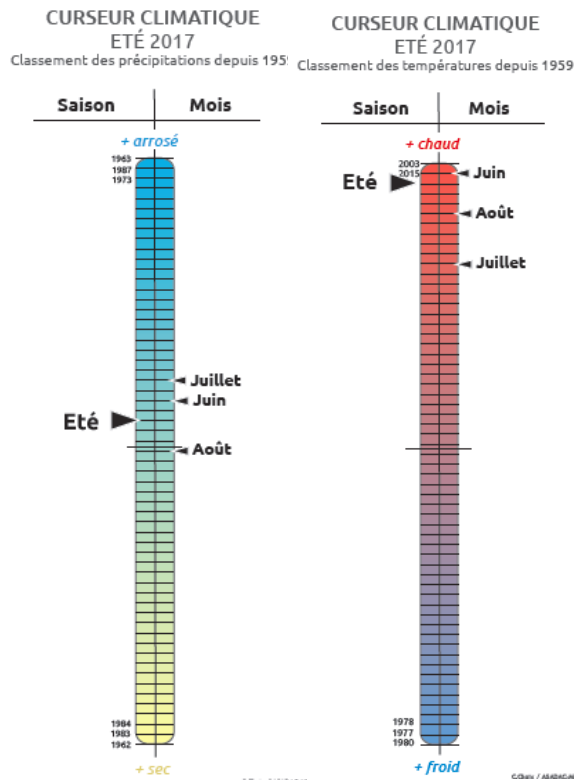
L'écart à la température moyenne atteint +1.85°C par rapport à la normale des 30 dernières années. (semestre février-juin 2017 le plus chaud de l'époque contemporaine !).

Sur la période octobre 2016 / juin 2017, la somme des ETP* a atteint son record depuis 1960 à Bourg-Saint-Maurice.

De plus, l'hiver 2016-2017 a présenté un enneigement déficitaire de 30% sur la saison par rapport à la norme 1961-1990.

Les cumuls de précipitations de l'été 2017 en Savoie se situent dans les moyennes, avec un léger excédent de 4%.

La présence de ces précipitations en quantité normale a permis d'éviter un important assèchement des sols dans les Alpes du Nord et notamment en montagne (orages). Si les cumuls de pluie avaient été inférieurs, nous aurions pu connaître des effets catastrophiques comme en 2003...



DEFINITIONS

***Evapo-Transpiration Potentielle (ETP)** : il s'agit de l'ensemble des phénomènes physiques qui transforment l'eau en vapeur. L'importance et la vitesse d'évapotranspiration dépendent surtout du pouvoir évaporant de l'atmosphère : degré hygrométrique, température, vent, ensoleillement... C'est une notion d'assèchement d'eau à la surface du sol.

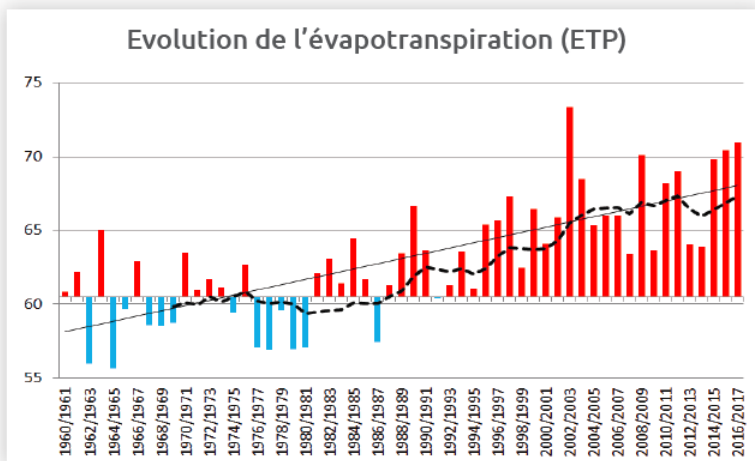
Bilan hydrique : Un bilan hydrique est le résultat chiffré de la comparaison du total des précipitations tombées dans une région et l'évapotranspiration potentielle (ETP) évaluée en laboratoire. Le bilan hydrique permet de mesurer le stress hydrique et l'éventuel déficit hydrique, notamment pour prévoir les sécheresses ou, à l'inverse, les inondations. A titre d'exemple, une zone aride est un endroit où le potentiel d'évaporation excède les précipitations annuelles.

L'évapotranspiration est à la hausse régulièrement depuis plusieurs décennies, ce qui corrobore le réchauffement ressenti dans les Alpes du Nord de 3°C par rapport au « climat ancien » (1960-1990) et 2°C par rapport au climat actuel (1990-2010). L'ETP moyen sur les trois dernières années est record. Les Alpes ainsi que le sud-est de la France font parti des régions qui se réchauffent le plus fortement et rapidement, derrière les zones arctiques.

Les trois dernières années forment le trio le plus chaud jamais mesuré, et 8 des 10 années les plus chaudes sont situées après 2003.

La pluviométrie annuelle semble stable, en tout cas sans baisse ou hausse significative.

La période printanière est une saison sensible, la problématique est celle de l'évolution du bilan hydrique, en lien avec l'ETP et les températures, qui engendrent départ précoce de la végétation, baisse des quantités de neige et fonte plus rapide en moyenne montagne.



Moyennes annuelles des ETP décennales (en mm, oct-sept) de 1960/1961 à 2016/2017 par rapport à la normale 1961-1990 à Bourg-Saint-Maurice.

Source : Météo-France ; traitement ASADAC-MDP.
Trait plein : tendance linéaire. Trait pointillé : moyenne décennale.

Pour 2017, la saison d'alpage s'annonçait très compliquée en raison des chaleurs printanières et du déneigement excessivement rapide des sommets. Les précipitations au cours de l'été ont limité la casse, bien que selon l'exposition des alpages à ces aléas, la saison a été perçue de manière différente.

DOSSIER : ALPAGE ET CHANGEMENT CLIMATIQUE

Conséquences du changement climatique sur les pratiques d'alpage

Même si le terme réchauffement climatique n'est pas forcément à propos d'une manière générale, dans les Alpes du Nord, le changement climatique se traduit bel et bien par un réchauffement.

Il semble aussi se traduire par une augmentation de la variabilité interannuelle. **Les conséquences à moyen-long terme sur la ressource fourragère et la ressource en eau ne sont pas neutres. Elles nécessitent une réflexion partagée entre les différents acteurs des espaces pastoraux.**

Ressource fourragère

Les conséquences sur les **ressources fourragères** pourraient être les suivantes :

(1) Augmentation des températures entraînant une réduction de la période d'enneigement et des automnes cléments qui laisserait présager **un allongement de la période de végétation**. Mais comment mobiliser le surplus de production fourragère lorsque les troupeaux n'y sont pas encore au printemps ou sont déjà redescendu à l'automne ?

(2) **Hausse de l'ETP et donc potentiellement de l'intensité des sécheresses estivales** ; Sans être catastrophiste, le parallèle avec les contextes méditerranéens nous montre que lorsque les conditions écologiques deviennent plus extrêmes (notamment sécheresse), les atteintes au tapis herbacé sont irréversibles et la régénération du tapis est plus difficile à imaginer.

(3) **Augmentation des épisodes de gel après le démarrage de la végétation au printemps** (moins de protection par la neige) et à l'automne qui pourraient conduire à une diminution de la quantité / qualité des fourrages. Même si les ressources fourragères sont plus précoces à l'avenir, les risques liés au gel seront un aléa impondérable à prendre en compte dans la gestion pastorale.

Ressource en eau

Même si en Savoie nous n'y attachons pas une grande importance jusqu'à présent en raison de son omniprésence, l'eau est essentielle pour les pratiques pastorales, notamment laitières : abreuvement des animaux, eau potable pour les bergers, lavage de la machine à

traire, eau potable nécessaire à la transformation fromagère, ...

Le réchauffement climatique engendra des besoins en eau plus importants pour les troupeaux en raison de végétations surement plus sèches et de la chaleur influençant la physiologie des animaux. L'eau tendra nécessairement à se raréfier de part une ETP plus importante, des stocks en neige moins importants et aléatoires et la disparition planifiée de nos glaciers sous 3500m. La géomorphologie des bassins versants pourra avoir un rôle important sur la répartition de la ressource (massif calcaire préalpin vs haute-montagne cristalline), mais la ressource captive sera globalement moins importante demain.

Autres conséquences

Indépendamment de la question de la ressource fourragère et de l'eau, le changement climatique aura d'autres incidences :

(1) Décalage des périodes de pâturage aux heures les plus fraîches de la journée (en partie la nuit) ;

(2) Développement potentiel de nouvelles problématiques sanitaires ;

(3) Evolution probable de la démographie et de l'aire de répartition de certaines espèces concurrentes du pastoralisme : orthoptère, campagnols, sangliers, ...

On notera enfin que la faune sauvage s'est dors et déjà adaptée à ces évolutions. La recherche scientifique nous montre que les Tétrionidés (Grands Tétrés ou Tétrés-Lyre) nichent une 10^{aine} de jours plus tôt en Ecosse, Finlande ou en France.

Quelles solutions pour s'adapter au changement climatique?

La Société d'Economie Alpestre de la Savoie (avec les autres services pastoraux des Alpes) et les organismes de recherche (Irstea) développent des outils pour aider et conseiller les alpagistes à se préparer et anticiper.

Même si 2017 sera sûrement une année charnière dans les esprits, les prémices du changement climatique et de ses impacts sur les activités pastorales ne sont pas récents. L'estive 2003 avait été une première alerte, notamment dans les Alpes du Sud. Dès lors, les organismes de recherche, territoires, organismes d'élevage et services pastoraux ont souhaité intégrer ces nouvelles préoccupations à leurs missions de conseil.

Emanant du Massif des Ecrins, fortement touché par la sécheresse de 2003 (et suivantes), **le réseau Alpages Sentinelles** a essaimé à d'autres territoires alpins et 35 alpages collaborent aujourd'hui. Il s'agit d'un réseau d'alpage typé « observatoire ». En Vanoise, 8 alpages font partis du réseau. Il est question de suivre annuellement différents indicateurs bioclimatiques (météo, déneigement, hauteur d'herbe, à plus long terme biodiversité) et la réponse des pratiques pastorales à ce contexte annuel. Les alpagistes et bergers sont associés à la démarche, ils sont les yeux du réseau au cours de l'estive.

Les enseignements de ce type d'observatoire ne sont pas instantanés, et même si les premières données collectées datent de 2007, il faudra encore attendre pour tirer les premières conclusions.

DOSSIER : ALPAGE ET CHANGEMENT CLIMATIQUE

Quelles solutions pour s'adapter au changement climatique?

(Suite p 5) Indépendamment de ces travaux locaux, « alpages sentinelles » est aussi un espace de collaboration à l'échelle du Massif alpin. La Société d'Economie Alpestre de la Savoie (avec les services Pastoraux des Alpes) et organismes de recherche ont travaillé à plusieurs outils pouvant être mobilisés pour un meilleur conseil sur les incidences des aléas climatiques sur les pratiques pastorales :

(1) Développement de cartes d'identité climatique des 3000 alpages du Massif alpin

C'est une évidence, les estives du Mercantour sont plus chaudes et sèches que celles de Haute-Savoie. Cependant, on se rend compte qu'au sein d'une même vallée, les effets de versant, de géologie et de microclimat influencent fortement la vulnérabilité d'un alpage aux aléas climatiques. Le réseau a donc travaillé à la définition d'un modèle numérique permettant de caractériser chacun des 3000 alpages du Massif alpin au regard de la question climatique.

(2) Modernisation des typologies de végétation à vocation pastorale

Les services pastoraux utilisent historiquement des typologies de végétation d'alpage leur permettant de conseiller alpagistes, bergers et collectivités (préconisation de chargement, amélioration de la végétation, équipements pastoraux, ...).

Ces références ont été enrichies afin de prendre en compte la question de l'aléa climatique dans le conseil apporté et notamment la résistance au gel printanier et la résilience à la sécheresse des végétations.

(3) Diagnostic de vulnérabilité aux aléas climatiques

Enfin, la définition d'une méthode de diagnostic de vulnérabilité aux aléas climatiques a été élaborée comme un volet nouveau aux diagnostics pastoraux historiquement mis en œuvre par les services pastoraux. Il s'agit essentiellement de réfléchir avec alpagiste, berger ou propriétaire sur les marges de manœuvre identifiables (en terme d'équipement ou de conduite pastorale) dans la gestion courante d'un alpage face à des aléas climatiques renforcés.

(4) Des équipements pastoraux pour sécuriser les pratiques

Afin de faciliter l'exploitation pastorale lors de périodes météorologiques extrêmes, la mise en place d'équipements pastoraux spécifiques peut permettre une souplesse et une résilience bienvenue face à un aléa climatique. Cela nécessite une certaine projection de la part des utilisateurs et propriétaires, mais apporte de la sérénité dans l'exploitation.

Les ouvrages pour améliorer la rétention et l'accès à la ressource en eau sont stratégiques : Pour les alpages laitiers, des dessertes bien pensées peuvent permettre de mieux valoriser des ressources excentrées et répartir la pression pastorale en cas de coup dur.

Des mutualisations d'équipements entre divers usages sont aussi à imaginer, notamment entre l'activité des domaines skiables et les activités pastorales. On pense bien sûr aux retenues d'eau d'altitude, qui grâce au doublement des réseaux d'adduction, pourraient aussi être utilisées durant l'été. Et pourquoi ne pas réhabiliter les anciens canaux ?

Enfin, dans tous les cas, préserver tant que faire se peut les zones humides qui se révèlent être des stocks d'eau importants en cas de sécheresse et qui remplaceront avantageusement les névés.

① Récupération des eaux de toiture sur des sites limités en eau ou sujet à tarissement—Alpage de la Clusaz (Bauges)

② Réalisation d'ouvrages économes et respectueux des milieux aquatiques : captages, réservoirs, adductions en charge et bacs à flotteur (ici, abreuvoir à niveau constant—Col du Joly Hauteluçe).

③ Réserve collinaire de 1000m³, avec stockage des eaux de fonte (dont dépôt d'avalanche) : Alpage de Savalin-Mont Cenis.



DOSSIER : ALPAGE ET CHANGEMENT CLIMATIQUE

Changement climatique : quelle perception par ceux qui font l'alpage ?

Massif de la Vanoise,
Vallée de Chavière globalement exposée nord
1700m à 2500m, soit 800m de dénivelé
Ressource en eau : globalement bien répartie et pérenne (torrent
glaciaire qui parcourt l'alpage)
110 vaches laitières, 280 ha



David GROSSET-JANIN

alpagiste à Hauteluze, producteur de lait à Beaufort



Massif du Beaufortain, secteur Col du Joly globalement exposé
ouest, 1600m à 2100m, soit 500m de dénivelé
Ressource en eau : strictement issue de sources plutôt superficielles
(stockage faible, se rechargeant rapidement mais sensibles au déficit
hydrique). Depuis 2014, accès à l'eau de la retenue collinaire du Col
du Joly (neige de culture)
130 vaches laitières, 170 ha

Q

Que retiendrez-vous de la saison 2017 ?

PR : L'herbe était précoce et mûre déjà haut en altitude lors de l'emmontagnée. Nous sommes donc montés rapidement, quitte à mal valoriser l'herbe sur les premiers quartiers.

La végétation sur le quartier d'août n'était pas grillée. Elle était de bonne qualité, mais moins abondante que les années standards.

A la descente, les repousses n'étaient pas exceptionnelles, nous avons donc démontagné plus tôt que les années classiques (une 10aine de jours) et avons fait le choix de ne pas « faire tirer » à la montagne.

Nous avons toujours eu de la rosée les matins, l'herbe s'est maintenue malgré la chaleur ambiante.

En ce qui concerne la ressource en eau, il y avait peu de neige dès notre arrivée à l'alpage et les ruisseaux ont été bas toute l'estive. Mais grâce aux glaciers et aux équipements en place, cela n'a jamais été un problème en tant que tel cette année. C'est une chance extraordinaire.

DGJ : On était tendu jusqu'au 8 juillet en raison du manque d'eau et de la chaleur globale. Notre alpage est alimenté par deux sources et celle qui alimente nos quartiers bas avait atteint fin juin les niveaux de 2003. Nous ne pouvions abreuver le troupeau et nous avons monté de l'eau durant 3 jours.

Il n'avait pas plu après la fonte des neiges et l'enneigement été faible cette année ; on sentait que la saison allait être compliquée au niveau de la ressource en eau. Heureusement, il y a eu de nombreux épisodes de pluie-orage en juillet et les sources sont bien remontées.

Au niveau de la ressource herbagère cela n'a pas été extraordinaire, il n'y a pas eu d'étagement de la pousse et l'herbe est partie très précocement. On a fait avec, que peut-on faire d'autre ?

Comment se situe 2017 par rapport à vos standards ?

PR : Ce fut une estive chaude, certes, mais pas désagréable. Travailler sans l'anorak est plutôt plaisant. La production fromagère 2017 était standard, donc ce fut une bonne saison.

Mais il faut relativiser mes propos, je ne voudrais pas que l'on retienne que tout est formidable chez Pierrick Rolland, non, j'exploite simplement un alpage peu sensible aux estives telles que celle que l'on a vécu. C'est un alpage très étagé, plutôt ubac, au pied des glaciers (frais). La ressource en eau est importante du fait de la fonte glaciaire et cette partie du massif de la Vanoise est sensible aux orages estivaux. De part ses caractéristiques, notre alpage ne fait pas partie de ceux les plus sensibles à la chaleur et à la sécheresse.

2017, c'est une année avec ses propres aléas, comme toutes les saisons. En revanche, il me semble que le climat évolue en terme d'intensité des phénomènes. Nous avons de longues périodes de temps similaires, beau, mauvais, chaud ou froid mais peu fluctuante. Ce sont des blocs. Cela me semble moins bénéfique à la pousse de l'herbe. J'ai souvenir de saisons plus variées et micro-contrastées, un jour de pluie, trois jours de soleil, ... c'était peut-être plus propice à une ressource herbagère de qualité. Les pelouses vont s'adapter, mais ce ne sera peut-être pas à notre avantage ?

J'ai aussi le sentiment qu'il y a plus de vent aujourd'hui qu'historiquement.

DOSSIER : ALPAGE ET CHANGEMENT CLIMATIQUE

Changement climatique : quelle perception par ceux qui font l'alpage ?

DGJ : Ca dépend ce que l'on se donne comme standard ! 2016 était une année exceptionnelle, alors 2017 était moins bien. La production laitière a globalement été un petit peu moins bonne cette année qu'une année classique, mais pas catastrophique non plus. Nous avons eu de belles repousses grâce aux orages estivaux, nous sommes donc descendus début octobre, à la date habituelle.

Avez-vous mis en place des adaptations particulières, changerez-vous votre manière de travailler dans les années à venir ?

PR : Pas particulièrement. Notre montagne est aujourd'hui plutôt bien aménagée, nous avons anticipé. Et l'eau est bien répartie et présente. Si l'on doit parler d'adaptation, je dirais que nous tendons de plus en plus à ne pas trainer en alpage si les conditions n'y sont pas. Les vaches en pâtissent moins et le lait se maintient mieux à l'automne de cette manière là. En revanche, cela veut dire que notre variable d'ajustement se situe à l'étable. C'est un choix.

Il faut manger l'herbe au bon stade, quitte à en laisser, il faut s'adapter.

DGJ : Contrairement aux idées reçues [NDLR : le Beaufortain serait un secteur de Savoie exempt de problème d'eau du fait de sa pluviométrie exceptionnelle] Hauteluce est finalement un secteur assez sensible aux déficits hydriques. La géologie de nos montagnes fait qu'il y a peu de cours d'eau et des sources superficielles avec peu de rétention.

Nous avons donc travaillé à la question de l'eau d'abreuvement depuis 2014. Dans un premier temps, nous avons sécurisé les ressources existantes en captant selon les règles de l'art les sources de la montagne (débridage + ouvrage). Nous avons mis en place un réservoir de 20m3 qui nous apporte 1,5 jours de marge de manœuvre en cas de gros problème. On trouve ensuite un réseau d'adduction en charge et tous nos abreuvoirs sont munis de flotteur. C'est une préoccupation permanente que de s'assurer que l'eau soit disponible pour les bêtes, mais cela nous permet de gérer finement la ressource, sans gaspillage.

Dans les projets, nous imaginons doubler la capacité de notre réservoir (+20m3) afin d'être encore un peu plus tranquille en cas de sécheresse marquée.

Et puis en parallèle à ces équipements strictement pastoraux, nous avons travaillé avec la station de ski à un partenariat sur ces questions d'eau. A l'exutoire de la retenue collinaire du Col du Joly, une seconde canalisation a été implantée en parallèle de celle permettant la production de neige de culture, c'est la canalisation dite « agricole ». C'est une sécurité fabuleuse pour nous qui sommes dans ce contexte sensible. Le domaine skiable nous apporte des contraintes estivales en terme d'aménagement et de qualité de végétation, mais cette mise à disposition d'eau nous apporte de l'oxygène pour les saisons futures. C'est un partenariat où tout le monde va de l'avant.

PROGRAMME EUROPÉEN

Coopération transfrontalière

Les SEA 74 et 73 ainsi que les cantons de Vaud, Fribourg et du Valais s'associent les trois prochaines années pour mutualiser leurs connaissances des pratiques pastorales de ces territoires transfrontaliers. L'objectif est de faire ressortir des savoir-faire efficaces et d'étudier la pertinence de leurs reproductibilité. Ce projet, « Alpage ouverts sur l'avenir » s'inscrit dans un programme INTERREG Franco-Suisse et est soutenu par le Conseil Savoie Mont-Blanc (ex-APS).



VIE DE LA STRUCTURE

Assemblée Générale : 24 avril 2018

L'assemblée générale de la SEA aura lieu le 24 avril matin prochain à 9h30 à la Bathie. Nous serons heureux d'accueillir, l'ensemble de nos adhérents et partenaires pour ce temps fort annuel de notre structure.

La fin de la matinée sera l'occasion d'aborder la thématique du **changement climatique et des conséquences pour les alpages en terme de gestion de la végétation et d'aménagements pastoraux.**

Réseau Pastoral Régional

Les services pastoraux de la Région Rhône Alpes structurés au sein d'un réseau régional ont décidé d'accueillir Auvergne Estive, service pastoral de l'Auvergne afin de couvrir l'ensemble du périmètre de la Région AURRA. En se rassemblant depuis maintenant plus de 4 ans, ils constituent une force de proposition importante et cohérente auprès de la Région et du massif sur les questions pastorales. La présidence tournante de ce groupe est actuellement assurée par Philippe CAHN, Président de la Association Drômoise d'Economie Montagnarde. Les deux Vice-Présidents sont Albert TOURT (Président de la Société d'Economie Alpestre de la Savoie) et Jean-Michel VIGIER (Président d'Auvergne estive).

